

Des engagements présidentiels tenus

Engagement 16

« J'augmenterai de 25 % l'allocation de rentrée scolaire dès la prochaine rentrée. »

- L'allocation de rentrée scolaire augmentée de 25 % a été versée fin août 2012.

- Des moyens en personnels supplémentaires ont déjà été mobilisés à la rentrée 2012.

« Je mettrai en place un pré-recrutement des enseignants avant la fin de leurs études. »

- La loi portant création des emplois d'avenir professeur a été adoptée (10 octobre 2012).

« Pour tous, je rétablirai une formation initiale digne de ce nom. »

- La loi crée les écoles supérieures du professorat et de l'éducation.
- Elle met en place une formation professionnalisante et rémunérée, de niveau master, permettant une entrée progressive dans le métier.

Engagement 36

« Je créerai en cinq ans 60 000 postes supplémentaires dans l'éducation. Ils couvriront tous les métiers. »

- La loi prévoit la création de 60 000 postes en 5 ans (professeurs, CPE, personnels administratifs, médico-sociaux, vie scolaire...).



Engagement 37

« Je ferai en sorte que les enfants de moins de trois ans puissent être accueillis en maternelle. »

- La loi prévoit la création de 3 000 postes affectés à l'accueil des enfants de moins de trois ans.
- Une circulaire publiée le 15 janvier 2013 en précise les conditions.

« Je donnerai la priorité à l'acquisition des savoirs fondamentaux et d'un socle commun de compétences et de connaissances. »

- La réforme des rythmes scolaires permettra de consacrer une demi-journée de plus à ces apprentissages.

- La loi prévoit de consacrer 7 000 postes au dispositif « plus de maîtres que de classes », et la circulaire du 15 janvier précise ses modalités de mise en œuvre.
- La loi modifie le code de l'éducation de façon à permettre une réelle acquisition du socle commun, désormais traduit dans les programmes.

« Au collège et au lycée, nous transformerons, avec les enseignants, les méthodes pédagogiques. »

- La loi pose le principe de la mise en place d'approches pédagogiques différenciées au collège.
- La réforme de la formation initiale et continue des enseignants sera le fer de lance de l'évolution des méthodes pédagogiques : évaluation des élèves, pédagogie différenciée, soutien aux élèves en difficulté...

« Les élèves les plus en difficulté bénéficieront d'un accompagnement personnalisé pour que, à la fin du quinquennat, le nombre de jeunes qui sortent sans qualification du système scolaire soit divisé par deux. »

- La loi prévoit la création de 4 000 postes pour la lutte contre le décrochage dans les collèges en difficulté et les lycées professionnels.

Engagement 37 (suite)

« Je renforcerai et valoriserai les filières d'enseignement professionnel et technologique. »

- L'accès aux cycles supérieurs courts (STS et IUT) sera facilité pour tous les bacheliers professionnels titulaires d'une mention.
- Le rôle renforcé des régions en matière de carte des formations professionnelles initiales permettra d'avoir un appareil de formation professionnelle mieux adapté aux besoins des territoires.

« J'offrirai à tout jeune désemployé de 16 à 18 ans une solution de formation, d'apprentissage ou un service civique. »

- Le dispositif « Objectif formation-emploi » a été lancé en partenariat avec l'Agence du service civique le 4 décembre, pour permettre à 20 000 jeunes sortis sans diplôme du système éducatif de rattrapper de manière effective d'ici fin 2013.
- La loi instaure un droit pour tous au premier niveau de qualification reconnu (diplôme national ou titre professionnel de niveau V).



Engagement 38

« Dans l'affectation des nouveaux personnels, ma priorité ira aux écoles maternelles et primaires, car c'est là que les premières difficultés se manifestent et que l'échec scolaire se forme... »

- La loi prévoit d'affecter au premier degré les 2/3 des nouveaux postes d'enseignants titulaires mis sur le terrain.

« ... ainsi qu'aux zones en difficulté. »

- La loi prévoit la création de 7 000 postes consacrés aux territoires qui en ont le plus besoin.

« Dans l'intérêt de nos enfants, je reverrai les rythmes scolaires, qui n'ont aucun équivalent en Europe. »

- Le décret sur les nouveaux rythmes éducatifs sera publié fin janvier 2013.

Engagement 44

« Je lancerai un plan national d'éducation artistique. »

- La loi crée un parcours d'éducation artistique et culturelle.
- Un plan d'éducation artistique et culturelle est en préparation en lien avec le ministère de la culture.